



_____ THONON
agglomération

**CONTRAT DE TERRITOIRE MILIEUX
AQUATIQUES ET TERRESTRES
DU SUD-OUEST LEMANIQUE**

Comité de territoire
du 4 décembre 2019

_____ THONON
agglomération

1. Bilan des actions 2019
2. Présentation du programme d'actions 2020
3. Actions Basse Dranse
4. Actions Natura 2000
5. Actions Forêt
6. Questions diverses



Ordre du jour



1. Bilan des actions 2019



Volet QUAL

Atteindre et préserver une bonne qualité des eaux superficielles et souterraines



Maître d'ouvrage : Thonon Agglomération

Montant engagé : 19 799 € HT

Montant fiche action : 225 400 € HT

Objectifs :

- améliorer la qualité bactériologique et physico-chimique des cours d'eau -> **suppression des points noirs**
- meilleure connaissance des pratiques
- sensibilisation aux bonnes pratiques agro-environnementales

État d'avancement :

- bilan réalisé sur l'ensemble des bassins versants du sud-ouest lémanique
- définition des secteurs pour la mise en place d'abreuvoirs en berge

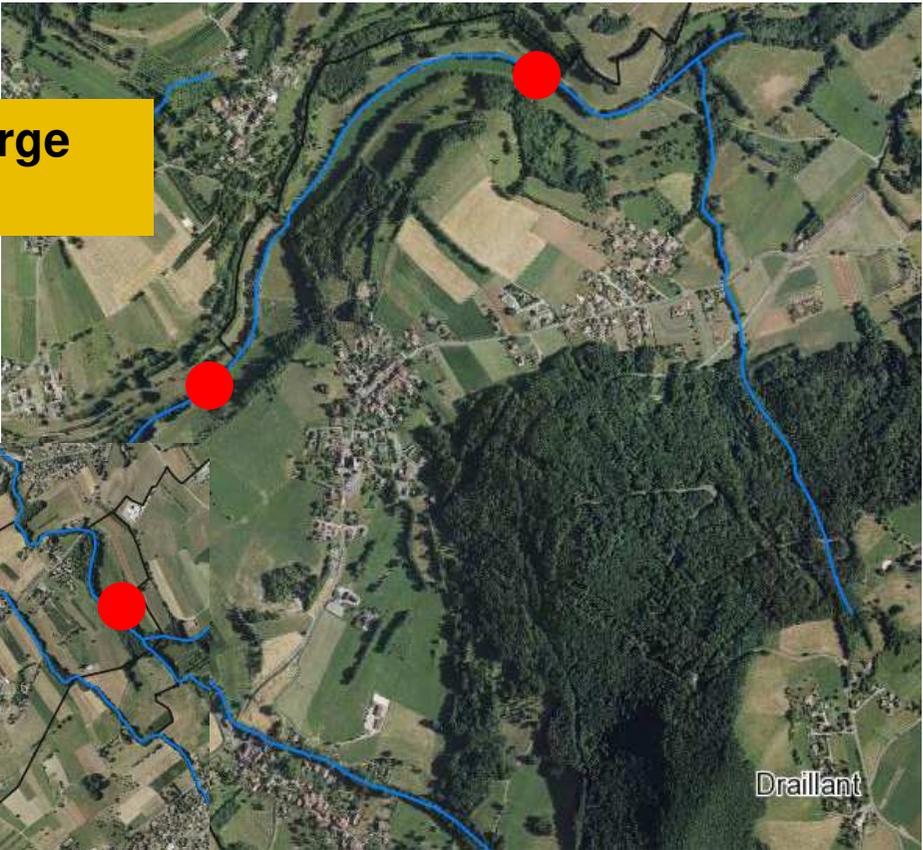
Participations financières :

CD 74 : 50 % sur les études

Réalisation : cabinet BIRRAUX (74) et stagiaires



**Mise en place d'abreuvoirs en berge
(Drailant, Lully, Brenthonne)**





**Ruisseau des
Battoirs (Drailant)**



**Foron
(Brenthonne)**



**Gurnaz du Foron
(Lully)**





Volet MIL-1



Préserver et restaurer les cours d'eau



MIL1-V1&2 – Renaturation des cours du Vion et de la Bévière (Massongy – Douvaine)

Maître d'ouvrage : Thonon Agglomération

Montant engagé : 575 000 € HT

(257 265 € HT (Vion), 318 123 € HT (Bévière))

Montant fiche action : 695 000 € HT

(520 000 € HT (Vion) , 175 000 (Bévière))

Objectifs :

– Vion (1,5 km):

Diversification des habitats, création de milieux annexes, de zones humides.

– Bévière (500 m):

Recréer un lit de rivière naturel sans obstacles piscicoles avec ouvrages de franchissement dégradés existants et dégradés, diversification des habitats.

État d'avancement :

- Travaux du Vion terminés

- Travaux Bévière terminés

Participations financières :

Agence de l'Eau RMC : 50 %

CD 74 : 30 %

Entreprises : BOVET (73) , FAMY (74), GROPPi (74)



MIL1-V1&2 – Renaturation des cours du Vion et de la Bévière

Fin 2018



Printemps 2019



Travaux du Vion



MIL1-V1&2 – Renaturation des cours du Vion et de la Bévière



MIL1-V1&2 – Renaturation des cours du Vion et de la Bévière

Fin 2018



Printemps 2019



Travaux de la Bévière



MIL1-V1&2 – Renaturation des cours du Vion et de la Bévière



Travaux de la Bévière



Volet MIL-2

Valoriser les cours d'eau
et restaurer le patrimoine lié à
l'eau



MIL2-R-2 – Travaux de restauration du bief du Redon (Margencel)

Maître d'ouvrage : Thonon agglomération

Montant engagé : 38 912 € HT

Montant fiche action : 77 000 € HT

Objectifs :

- Valoriser le patrimoine lié à l'eau

État d'avancement :

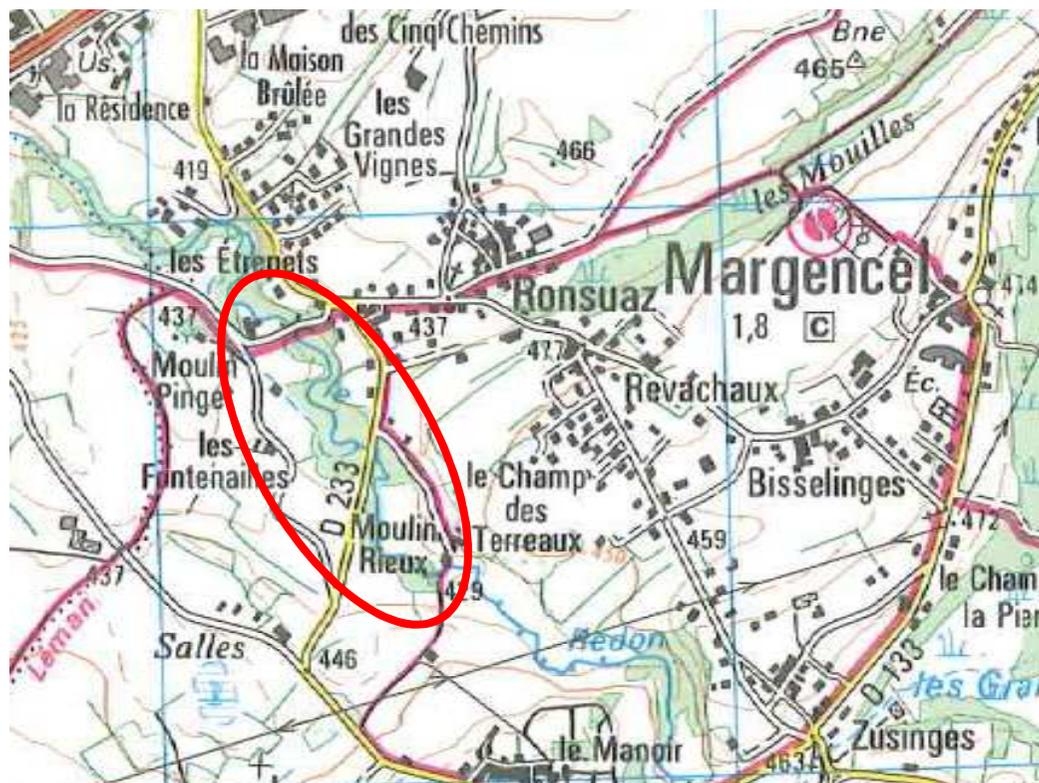
- Travaux terminés en octobre 2019

Participations financières :

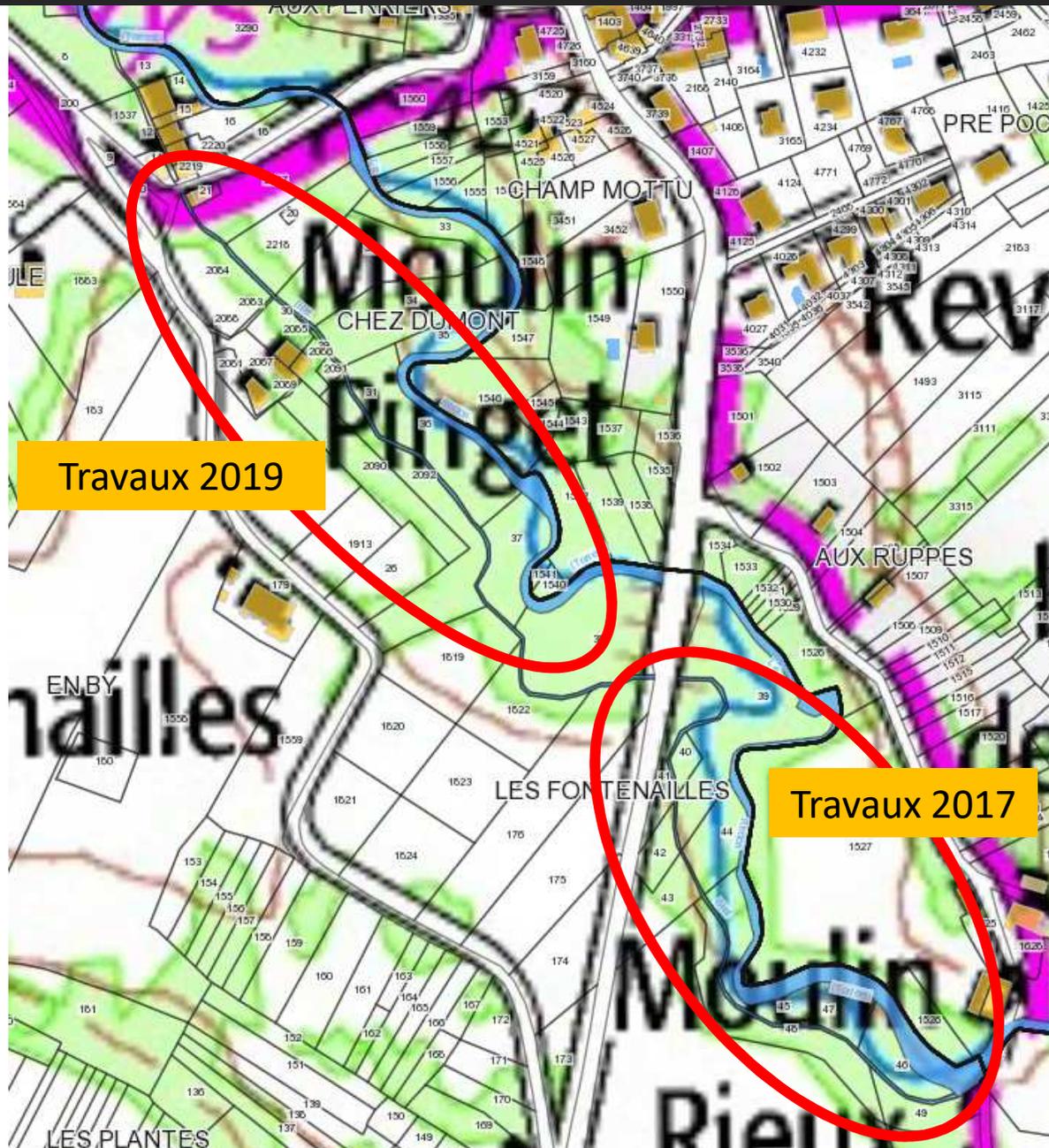
Agence de l'Eau RMC : 30 %

Maitre d'œuvre : Thonon Agglomération

Entreprises : DUBOULOZ Maçonnerie et LEDAIN Maçonnerie



MIL2-R-2 – Travaux de restauration du bief du Redon (Margencel)



2017 : réparation des fuites



DUBOULOZ Maçonnerie
23 462 € HT



2019 : reprise mur en pierres



Lot n° 2. Maçonnerie
LEDAIN Maçonnerie
9 744 € HT

Lot n° 1. Terrassements
DUBOULOZ Maçonnerie
5 540 € HT

MIL2-F-2 – Travaux de valorisation paysagère et touristique de la zone humide du Petit Lac et du ru. de la Gorge (Lully)

Maître d'ouvrage : Thonon agglomération

Montant engagé : 66 000 € HT (travaux, maîtrise d'œuvre interne)

Montant fiche action : 90 000 € HT

Objectifs :

- Valoriser des milieux naturels (ZH et ruisseau) et informer le grand public

État d'avancement :

- Marchés de travaux passés
– démarrage pour fin janvier 2019

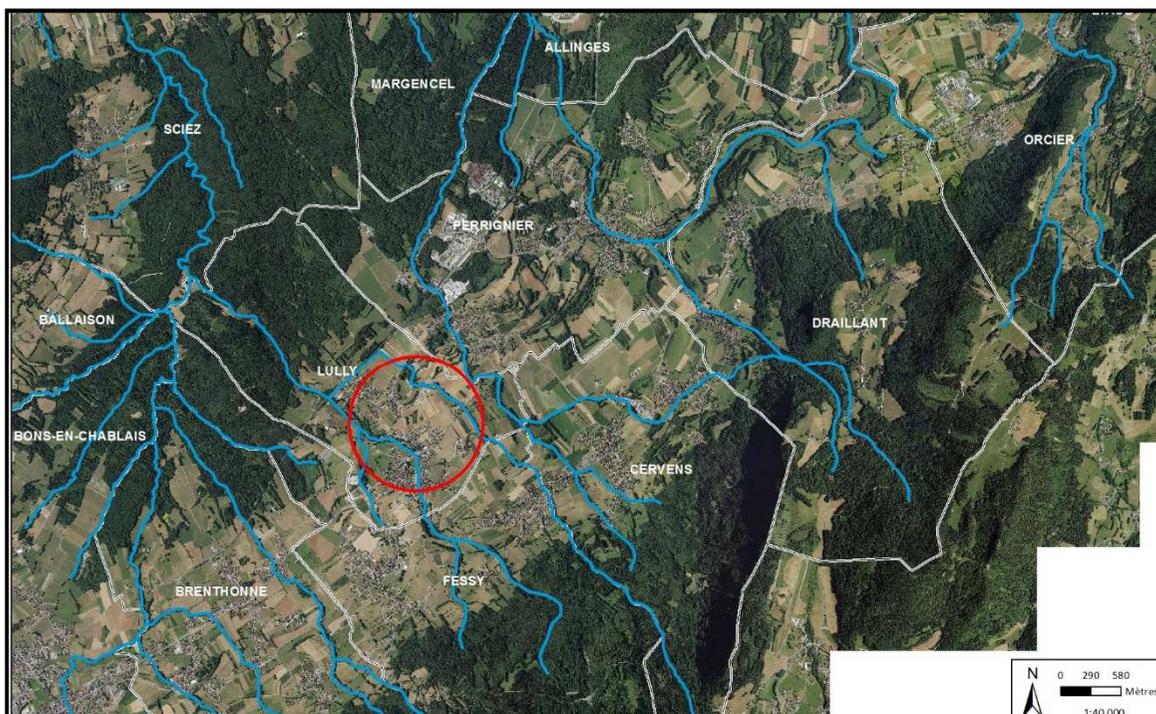
Participations financières :

Agence de l'Eau RMC : 32 %

CD 74 : 39 %

Maitre d'œuvre : Thonon Agglomération

Entreprise: ONF 74, PIC BOIS

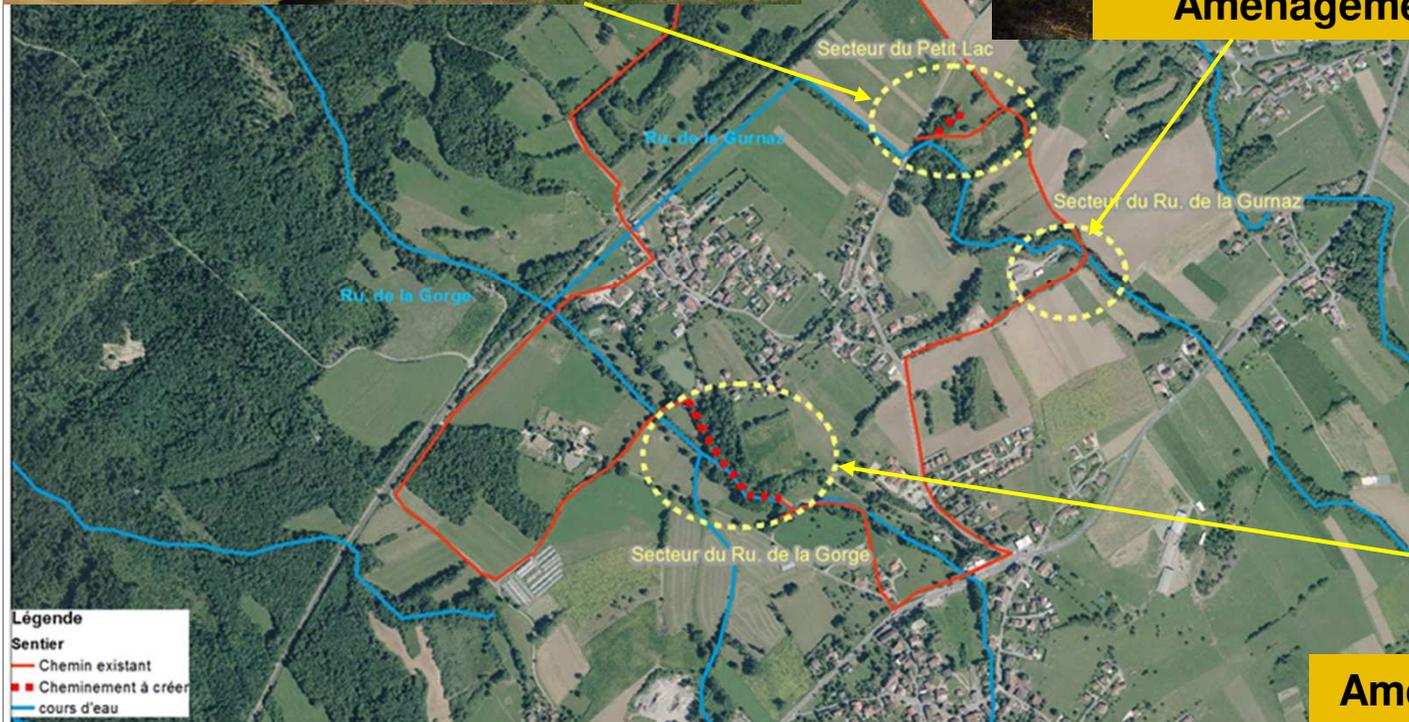


MIL2-F-2 – Travaux de valorisation paysagère et touristique de la zone humide du Petit Lac et du ru. de la Gorge

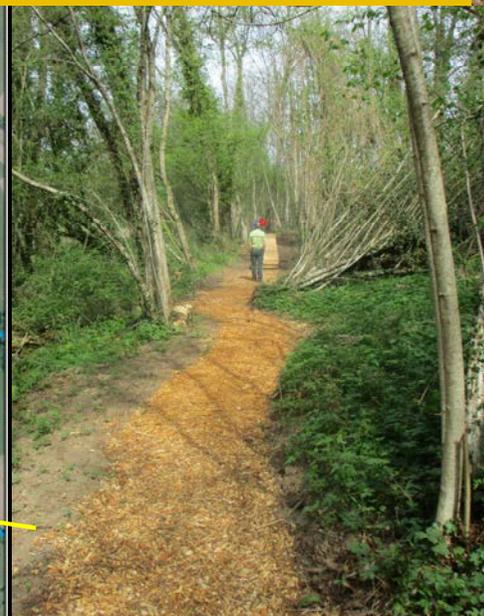
Aménagement d'un sentier et observatoire



Aménagement d'une passerelle



Aménagement d'un sentier



MIL2-F-2 – Travaux de valorisation paysagère et touristique de la zone humide du Petit Lac et du ru. de la Gorge

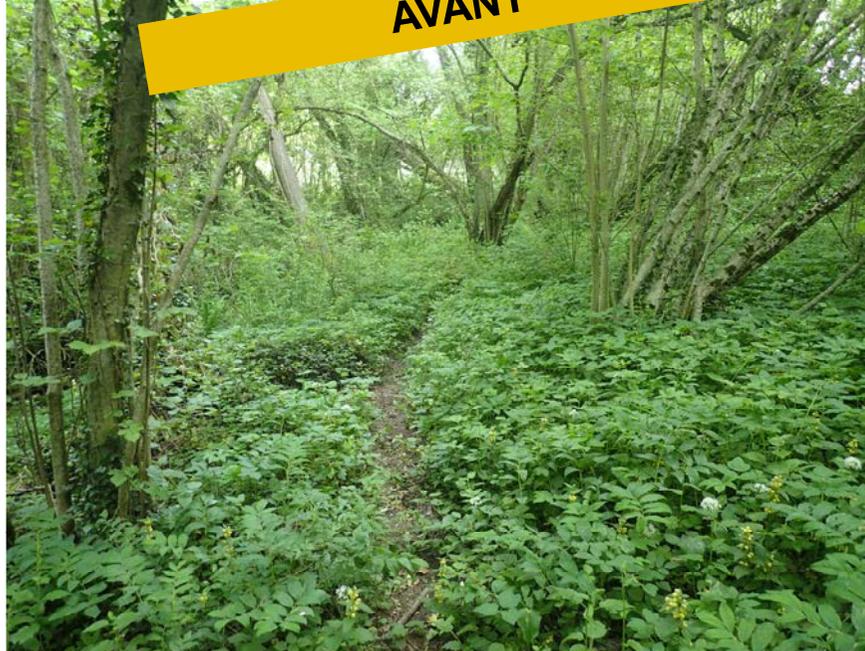
Aménagement d'un sentier et observatoire



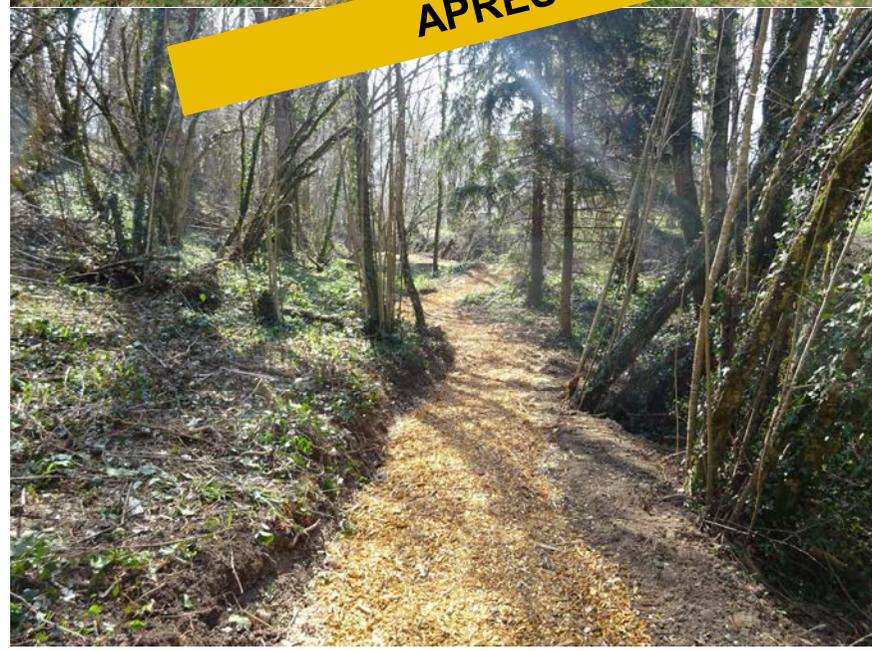
AVANT



APRÈS



Aménagement d'un sentier





Volet MIL-3

Préserver, restaurer et valoriser
les zones humides



MIL3-P-2 – Restauration écologique et hydraulique du Grand marais et du Pré de la mare (Allinges)

Maître d'ouvrage : Thonon agglomération

Montant engagé : ~ 240 000 € HT

Montant fiche action : 260 000 € HT

Objectifs :

- Réhabiliter la zone humide du Grand marais
- Restaurer le rôle de rétention du Grand marais et du Pré de mare
- Protéger le hameau de Commelinges contre les inondations des ruisseaux amont
- Limiter les apports d'eaux claires à la station d'épuration du SERTE à Thonon-les-Bains + limiter le fonctionnement des déversoirs d'orages

État d'avancement :

- Travaux terminés

Participations financières :

Agence de l'Eau RMC : 40 %

CD 74 : 40 %

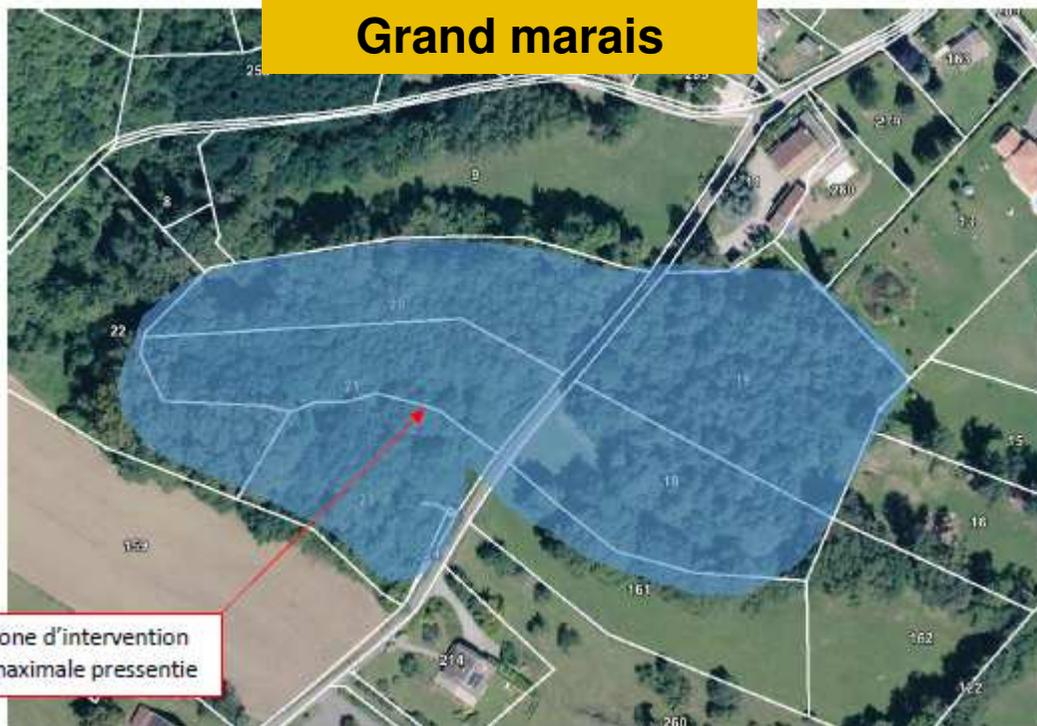
Maitre d'œuvre : SAGE environnement (Annecy)

Entreprise : COLAS Rhône-Alpes Auvergne (Perrignier)



Plans des aménagements projetés

Grand marais

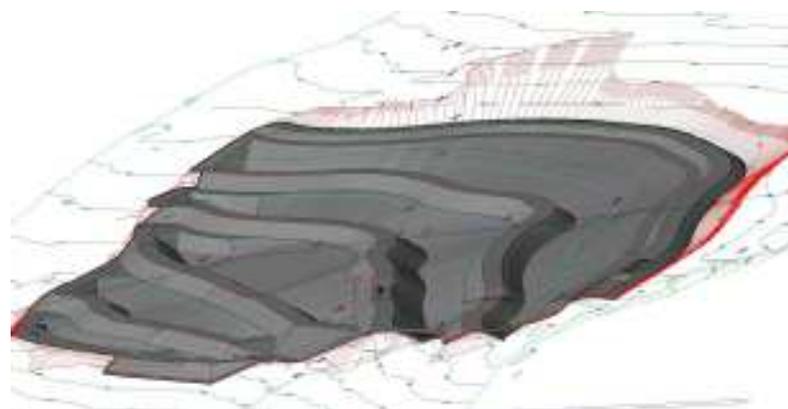
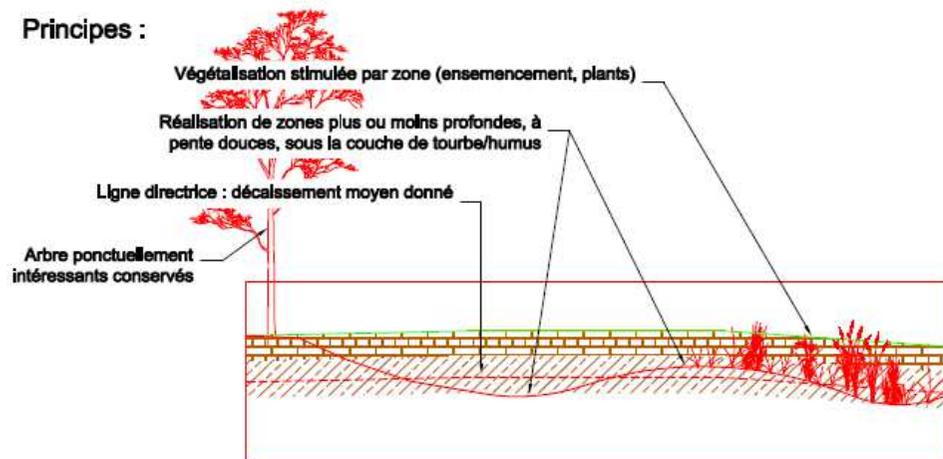


Zone d'intervention maximale pressentie



Pré de la mare

Principes :



Déboisement zone ouest

Intervention
sur le Grand marais



Décaissement zone est (~ 40 cm)

Intervention
sur le Grand marais



Ilots de biodiversité



Digue

Intervention
sur le Pré de la mare



Création de merlons
en déblai/remblai



Création de surverses
en enrochements



Ouvrages de vidange
des bassins



Pluie de novembre
2019



Grand marais



Pré de la mare





Volet COM

Communication, coordination et suivi



Maître d'ouvrage : Thonon Agglomération

Montant engagé : 38 740 € HT

Montant fiche action : 40 000 € HT

Objectifs :

- Etat des lieux piscicole 2019
- Evolution des populations depuis 2004

État d'avancement :

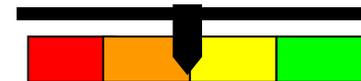
- Etude en cours

Participations financières :

Agence de l'Eau RMC : 50%

CD 74 : 30 %

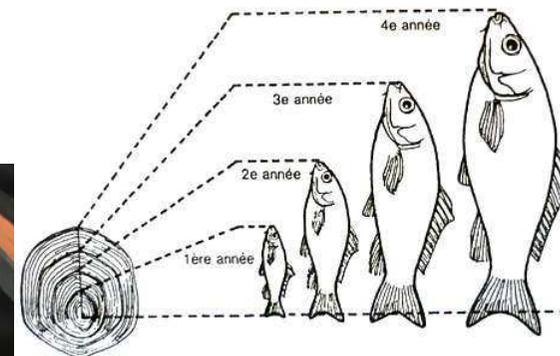
Bureau d'étude : SAGE Environnement (74)



30 stations

Canal des Moises	Terrotet
Chamburaz	Le vieux Pont
Draillant	Fougeux
	Les Moillères
Foron	Excuvilly
	Les Fredons
	Moulin d'Essert
Grand Vire	Les Arges
Gurnaz	Apralis
Hermance	Chens-le-Pont
	Le vieux Pont
	Veigy-Foncenex
Les Lechères	La Rassetaz
Macheron	Château Vieux
Mercube	La Pénatière
Pamphiot	Amont D903
	Marclaz
	Noyer
	Trossy
Redon	Le Moulin
	Le Moulin Pendant
	Séchex
Ruisseau d'Avully	Bois de Savigny
Ruisseau de la Creusiaz	Saint-Martin
Ruisseau de la Folle	Le Verré
Ruisseau de la Gorge	Bois de Pannières
	Château de Buffavens
Ruisseau des Fossaux	La Rive
Vion	Camping
	Les Sablons

Scalimétrie



Euthanasie d'alevins

Suivi thermique

Réalisé par la FDPPMA 74

Barbeau, Brème, Brochet, Carassin, Carpe, Chabot, Chevesne, Epinoche, Gardon, Loche, Perche, Tanche, Truite, Vairon, Vandoise, Ecrevisse signal

COM4-5 – Suivi des zones humides – réajustement des plans de gestion

Maître d'ouvrage : Thonon agglomération

Montant engagé : 24 525 € HT

Montant fiche action : 25 000 € HT

Objectifs :

- Evaluation des mesures de gestions
- Réédition des plans de gestion (9 ZHs et 2 PS)



État d'avancement :

- Etude en cours

Participations financières :

Agence de l'Eau RMC : 50 %

CD 74 : 30 %

Bureau d'étude: Gpt SERCE/KLM ENVIRONNEMENT

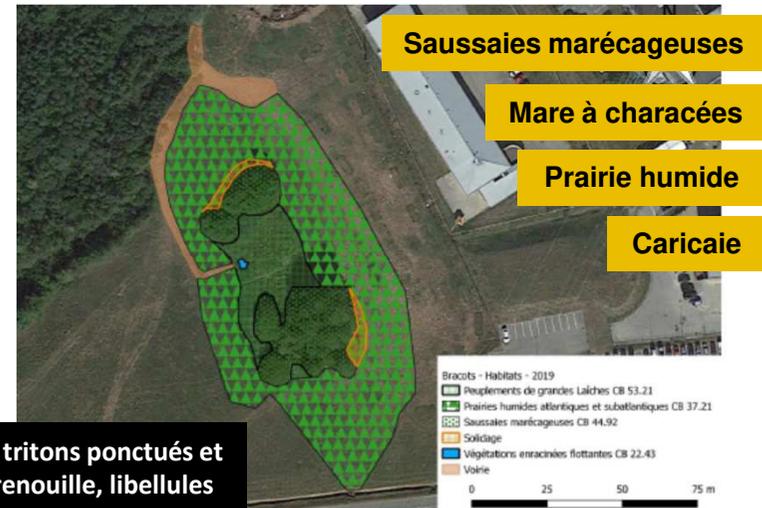


Sites

ZH des Bracots	Bon-en-Chablais
Etang de Cérézy	Excenevex
Etang de la Croix-Marianne	Chens-sur-Léman
Marais de Grange-Thorens	Yvoire
Marais de Rafour	Messery
Marais de Fully	Bon-en-Chablais
Marais de Chignens nord-est	Allinges
Marais de Brécorens	Perrignier
Marais des Mermes	Veigy-Foncenex
Prairie sèche de Chamburaz	Chens-sur-Léman
Prairie sèche de l'Hermance	Chens-sur-Léman

Biodiversité +++

Ex. : ZH des Bracots 0,4 ha



Continuer les mesures d'entretien et de restauration

- **Contrôle solidage**
- **Contrôle des ligneux**
- **Création de nouveaux habitats**

Continuer les actions de connaissances

Nouvelles espèces

Ex. : *Oenante fistuleuse* et *Renoncule scélerate* sur le marais des Mermes

Solidage ++



Volet MIL-4



Préserver, restaurer et valoriser
les rives du Léman



Maître d'ouvrage : Thonon Agglomération

Montant engagé : 73 835 € HT

Montants fiches actions : 68 000 € HT (MOE)

Objectifs :

- Restauration de rives suite à des phénomènes d'érosion et d'aménagements anthropiques
- Protéger, revitaliser et recréer des milieux littoraux

État d'avancement :

- Phase Avant Projet

Participations financières :

Agence de l'Eau RMC : 50%

CD 74 : 30 %

Maitre d'œuvre : Groupement GREN/SAFEGE (73)



MIL4-2, 5 & 6 – Restauration des rives du Léman



Roselières de Coudrée



Rive d'Anthy - Chantrel

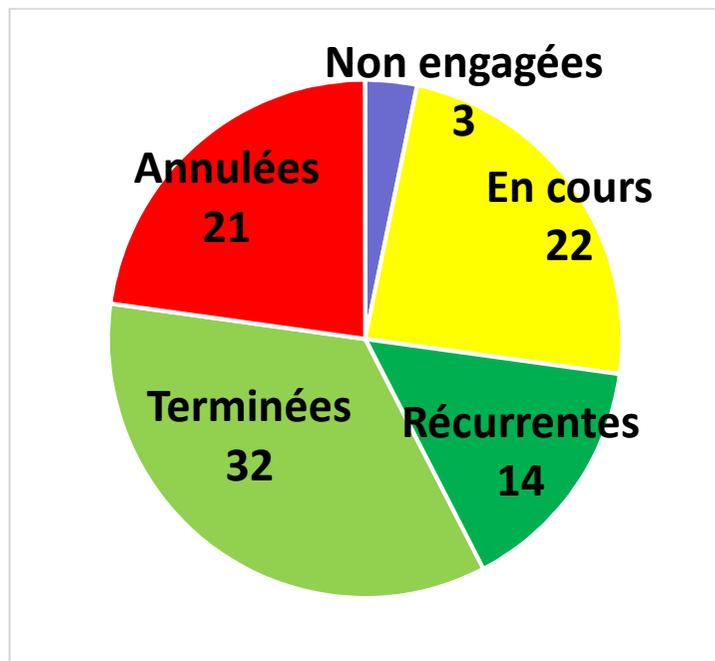


Plage du Redon - Margencel

Actions abandonnées/annulées en 2019

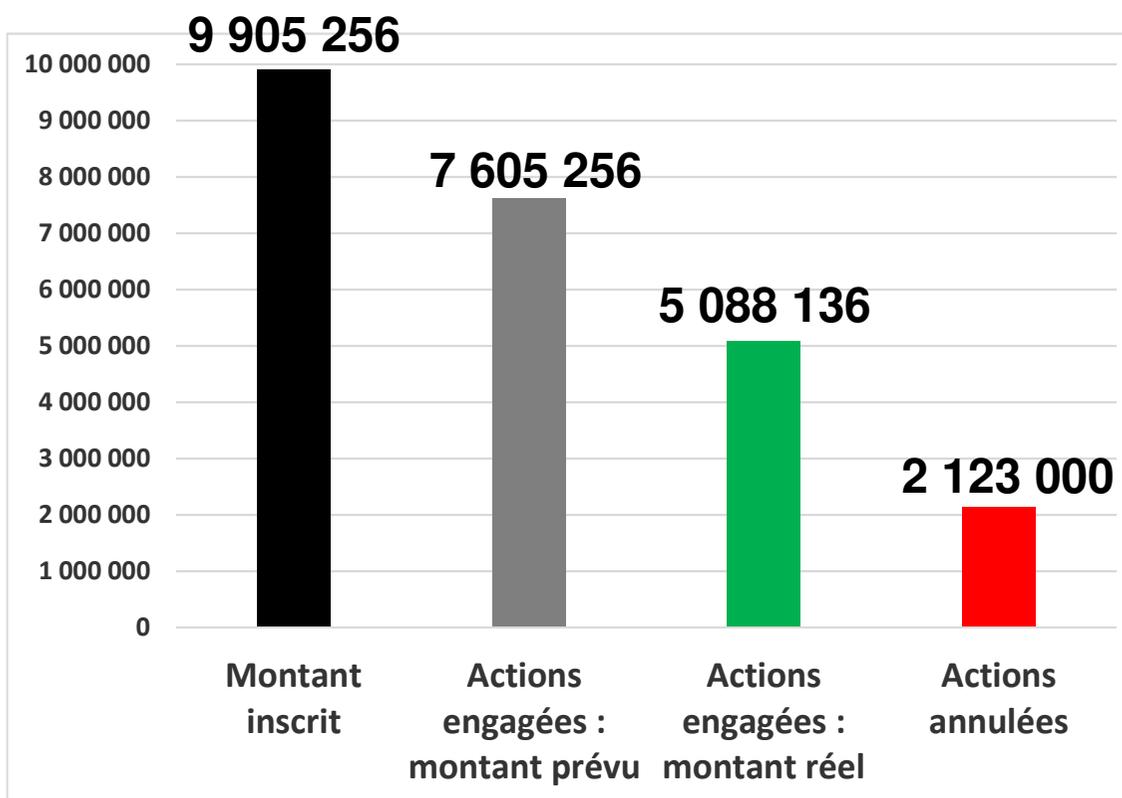
- **MIL1-Fos-1** : création d'une zone de rétention/décantation et restauration du **ruisseau des Fossaux** (Anthy/Léman) - 390 000 € HT -> **foncier**
- **MIL2-F-4** : mise en valeur et aménagement des abords de la **cascade de Pisse-Vache** (Brenthonne) – 30 000 € HT -> **annulation par commune**
- **MIL2-H-1** : **valorisation des prairies sèches et friches à molinie** des coteaux de l'Hermance et du Chamburaz (Chens/Léman) – 97 000 € HT -> **manque de pertinence**
- **MIL3-H-1** : **valorisation des marais de Ballavais et des Mermes** (Loisin et Veigy-Foncenex) – 20 000 € HT -> **manque de pertinence**
- **COM1-7** : création de panneaux complémentaires à l'**exposition** existante – 5 500 € HT -> **manque de pertinence**
- **COM4-2** : mise en place de **stations de mesure de débits** (Vion, Hermance) – 30 000 € HT -> **attente prise de compétence Eau**
- **FOR** : **actions Forêt** – 233 000 € HT -> **non recrutement d'un animateur**

Taux d'avancement des actions



Hors assainissement

Taux d'engagement financier



Diapositive 39

MG1

Marie-Pénélope GUILLET; 22/11/2019



2. Programme d'actions 2020

Code	Intitulé	Nature de l'opération	Priorité	Montant inscrit (€ HT)	Financements			
					AERMC	CD 74	DETA GE	Autres
MIL - Préserver, restaurer et valoriser les milieux aquatiques								
MIL3 - Préserver, restaurer et valoriser les zones humides								
MIL3-P-1	ZH Anthy	Restauration et valorisation de la zone humide des Ormeaux	3	20 000	0%	40%	0%	0%
COM - Communication, coordination et suivi								
COM1 - Sensibiliser la population à la préservation des milieux aquatiques								
COM1-1	Plaquette	Elaboration et diffusion d'une plaquette + animations sur les EEE	2	15 000	30%	40%	10%	0%
COM4 - Mettre en place un programme d'évaluation et de suivi								
COM4-5	Etudes Bilan	Réalisation d'une étude Bilan à mi-parcours et Bilan final de la procédure	1	55 000	50%	30%	10%	0%



3. Actions basse Dranse



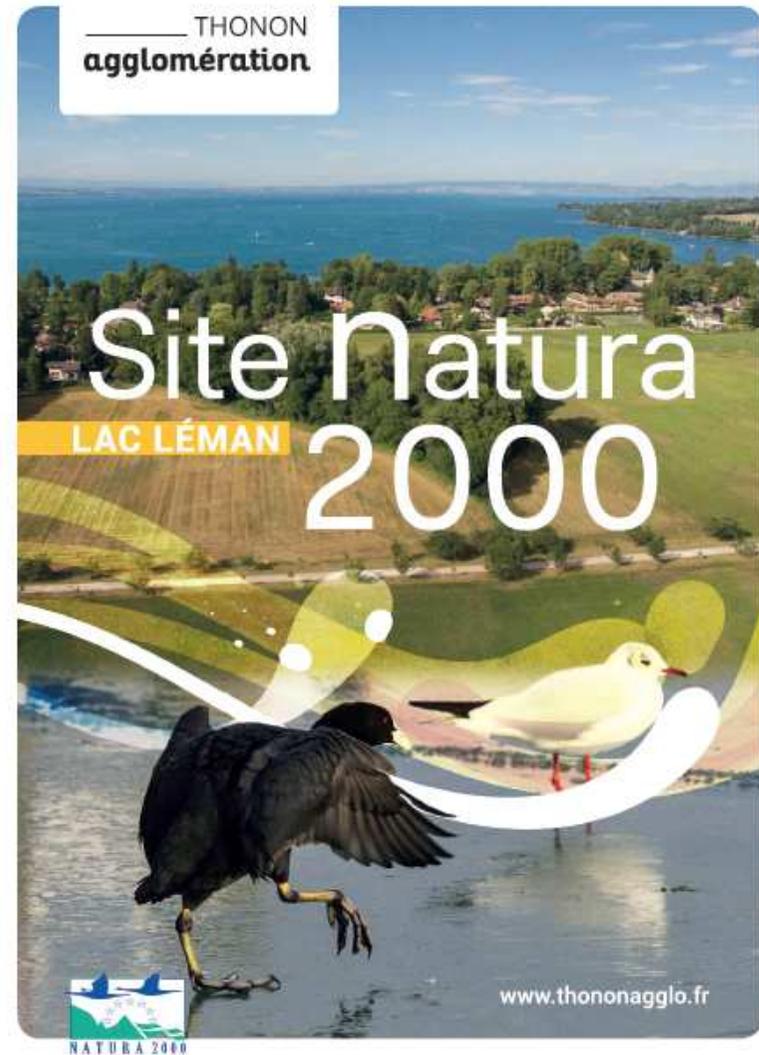
4. Actions Natura 2000

Actions site « Lac Léman » - 2019

Création d'un observatoire ornithologique à Chens sur Léman (secteur de Sous-Cusy)



Plaquette de sensibilisation





5. Actions Forêt

Valorisation du parc de Thénières

Maître d'ouvrage : Thonon Agglomération

Montant prévu : 50 000 € HT

État d'avancement :

Consultation en cours

Objectifs :

- Réaliser un schéma d'accueil du site
- Restaurer le parcours santé et le sentier pédagogique



Participations financières :

FEADER dans le cadre du programme LEADER 2017-2020 ?

